

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Comité Départemental Tir à l'Arc de l'Hérault

02 février 2024

Tous les clubs de tir à l'arc de l'Hérault ont été invités par e-mail à participer à l'assemblée générale du comité départemental de tir à l'arc, le vendredi 02 février 2024 à 18h00 pour délibérer sur les points mis à l'ordre du jour :

1. Adoption du P.V. de l'A.G. 2022
2. Bilan moral 2023
3. Bilan financier 2023
4. Bilan sportif 2023
5. Objectifs prévisionnels 2024
6. Élection du représentant départemental à l'AG de la FFTA
7. Questions diverses

Clubs présents ou représentés : Agde 7 voix, Bessan 3 voix, Béziers 7 voix, Frontignan 6 voix, Lattes-Védas 9 voix, Le Cres 7 voix, Lunel 7 voix, Montpellier 9 voix, Pérols 5 voix, Prades le Lez 4 voix, Sète 6 voix, Vallée d'Hérault 5 voix.

Clubs excusés : Palavas 1 voix

Clubs absents : Cournonterral 2 voix, Gignac 3 voix, Laurens 1 voix, Roquebrun 0 voix, Sauvian 1 voix, Vias 1 voix

Membres du comité départemental présents : Gilles BEAUBRAS, Chantal Lassus, Agnès NOIRJEAN, Laurent PETROFF, Jackie RACINAIS, Guillaume ROQUES.

Membres du comité départemental excusés : Denis CHAUVIN

Invités :

Le quorum est atteint par 75 voix sur 84 et par la participation de 12 clubs sur 19.

Jackie Racinais, présidente du comité départemental de tir à l'arc de l'Hérault, ouvre la séance à 18h15 en précisant que le quorum est atteint.

1. Adoption du P.V. de l'A.G. 2022

Jackie Racinais présente le P.V. de l'A.G. 2022

Adopté à l'unanimité :

- pour : 75 voix
- abstention : 0 voix
- contre : 0 voix

2. Bilan moral 2023

Jackie Racinais présente le bilan moral 2023

Adopté à l'unanimité :

- pour : 75 voix
- abstention : 0 voix
- contre : 0 voix

3. Bilan financier 2023

Laurent Petroff présente le bilan financier 2023

Adopté à l'unanimité :

- pour : 75 voix
- abstention : 0 voix
- contre : 0 voix

Laurent Petroff présente le budget prévisionnel 2024 et 2025

Adopté à l'unanimité :

- pour : 70 voix
- abstention : 0 voix
- contre : 5 voix

4. Bilan sportif 2023

Jackie Racinais présente le bilan sportif 2023.

5. Objectifs prévisionnels 2024

Jackie Racinais présente les objectifs prévisionnels 2024.

Adopté à l'unanimité :

- pour : 75 voix
- abstention : 0 voix
- contre : 0 voix

6. Élection du représentant départemental à l'AG de la FFTA

Il faut élire un représentant départemental pour l'assemblée générale de la FFTA.

Aucun candidat ne s'est présenté cette année.

7. Questions diverses

Proposition de fixer un tarif pour les championnats départementaux, plutôt que d'imposer le tarif il est décidé de donner un tarif maximum qui est de 12 € pour les adultes et de 10 € pour les jeunes (le tarif est libre à l'organisateur tant que ça ne dépasse pas le maximum).

Choix du blason pour les qualifications aux championnats départementaux 2x18m, historiquement le blason plein était imposé mais suite à des remontées d'archers qui tirent sur tri-spot toute la saison il a été proposé de changer, 3 choix possibles : rester sur blason plein, passer sur tri-spot ou laisser le choix à l'archer (comme sur les concours sélectifs). Il est décidé d'imposer le tri-spot sur les qualifications pour tous les archers.

Guillaume Roques présente le projet du comité de créer un 2ème emploi d'entraîneur au sein du comité. Ayant constaté que tous les clubs demandent des interventions sur les mêmes créneaux (les soirs de semaine et le mercredi), les nouvelles demandes d'intervention des clubs et leurs difficultés à assurer leurs créneaux d'entraînement le comité envisage la création d'un 2ème emploi d'entraîneur. Le comité a fait plusieurs réunions avec Morgan Kerreneur, chargée de mission emploi à la FFTA, afin d'évaluer ce projet sur la plan organisationnel et financier (il y a des aides de la DRAJEPS et de la FFTA sur 3 ans pour une embauche en CDI temps plein).

Alexandre Lino, entraîneur au club de Montpellier, titulaire d'un CQPTS, présente son projet personnel de reconversion professionnelle.

Son profil en fait un bon candidat pour le projet de création de 2ème emploi. Après

discussion il est décidé de poursuivre l'étude du projet, un e-mail sera envoyé aux clubs afin d'évaluer le nombre d'heures d'intervention souhaitées par les clubs à la rentrée 2024 pour vérifier la faisabilité du projet.

Philippe Bezard-Falgas président du club de Lattes-Védas a participé à une réunion au siège de la FFTA réunissant les organisateurs de compétitions nationales, il expose la manière dont plusieurs clubs ont monté une structure associative éphémère pour l'organisation d'un championnat de France. Cela pourrait être intéressant si plusieurs clubs du département sont intéressés pour se fédérer dans le but d'organiser une compétition nationale à l'avenir.

L'organisation des formations continue est désormais confiée aux comités départementaux, une première formation est programmée le 24 mars à Lunel, le comité enverra un e-mail aux clubs afin de sélectionner le thème qui intéresse le plus les entraîneurs. Par contre le comité devant payer le formateur la formation sera payante, le tarif est fixé à 20 € par participant.

Une formation encadrant fédéral sera également mise en place début septembre (les 13 et 14, à valider), cette formation constitue le premier module de la formation entraîneur fédéral.

Fin de l'A.G. à 21h05

La Présidente
Jackie RACINAIS



Le secrétaire
Guillaume ROQUES

